



Vue de Fort Cigogne où le chantier de restauration a repris. Photo Christian Le Beuze



FOUESNANT

Reprise du chantier de Fort Cigogne en vue

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'île Fort Cigogne, dans l'archipel des Glénan, reprendront la semaine prochaine, après plusieurs mois d'arrêt.

« Nous sommes en pleine phase de mise en place des bonnes conditions de reprise du chantier, explique Laurent Le Saëc, le directeur des services techniques de la ville de Fouesnant, qui pilote le chantier au long cours de Fort Cigogne, aux Glénan. « L'entreprise [Lefevre](#), spécialisée dans la restauration et le gros œuvre sur le patrimoine ancien, interviendra sur le site à partir du lundi 27 avril », indique-t-il. Les cinq ouvri-

ers seront hébergés dans une base de vie provisoire, installée dès 2019 près de la Maison des officiers. Ils y seront en totale autonomie, avec un système de dessalinisation de l'eau et des toilettes sèches sur le principe du lombricompostage. Ils devront également, contexte sanitaire oblige, respecter les gestes barrières.

Quatre années de chantiers, 3,60 M€ investis

Ces ouvriers entameront la seconde phase d'un chantier de quatre années, dont le coût est estimé à 3,60 M€ HT. Le projet a pour objectif de garantir la sauvegarde et la mise en valeur du fort, améliorer les conditions d'accueil des stagiaires de l'école de voile et de favoriser l'ouverture à d'autres publics. Les partenaires financiers sont la Direction régionale des affaires culturelles, le Conservatoire du littoral (10 %), les conseils départemental du Finistère et régional de Bretagne, l'association des îles du Ponant et le centre nautique Association Les Glénans, qui

exploite le site en été.

En complément, la Fondation du patrimoine a mis en place une opération de mécénat et assure la collecte des dons et le versement au maître d'ouvrage. Fort Cigogne a également bénéficié de la « Mission Stéphane Bern : patrimoine en péril », comme édifice emblématique du patrimoine français. Il est unique en Bretagne.

« La phase 2020 consistera en la finition des toitures-terrasses, l'étanchéité de la partie nord-ouest des remparts, avec garde-corps, et les joints intérieurs et extérieurs des casemates. Sans omettre l'assainissement », explique Laurent Le Saëc. « Pour l'instant, la situation est assez simple, évalue le maire fousnantais Roger Le Goff. Tous les corps de métier veulent aller sur ce chantier. Mais attention, il y a un protocole très strict à suivre ». Plusieurs scénarii sont envisagés par le directeur technique et les élus. La vie reprend son cours, mais très doucement.